

Superflue & nuisible !

www.initiative-extreme-mitage-non.ch



Genève, le 21 décembre 2018

NON à l'initiative extrême contre le mitage Votation populaire du 10 février 2019

Chère Madame, cher Monsieur,

Le 10 février 2019, nous serons appelés à voter sur l'initiative populaire fédérale « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) ». La Chambre genevoise immobilière rejette cette initiative qui est nuisible et superflue.

Elle a pour objectif de **totalemment geler les zones à bâtir, et ce sans limite de temps**. Elle prévoit notamment que la création de nouvelles zones à bâtir ne serait admise que si une surface d'une taille au moins équivalente et d'une valeur de rendement agricole comparable était déclassée.

Le Conseil fédéral et les Chambres fédérales recommandent au peuple et aux cantons le rejet de cette initiative, sans contre-projet. Rappelons que ce texte de loi a été massivement rejeté par le Conseil des Etats et le Parlement car jugé trop exigeant et contre-productif.

NON à une sur-réglementation de l'aménagement du territoire !

La loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) actuelle freine déjà suffisamment le mitage du territoire. Elle prévoit que les zones à bâtir ne doivent pas excéder les besoins prévisibles pour les quinze prochaines années, ce qui conduit à un grand nombre de déclassement de parcelles à bâtir. En outre, de nouveaux terrains ne peuvent être classés en zone à bâtir que moyennant le respect de strictes conditions. Ne prenons pas le risque de sur-réglementer l'aménagement du territoire et de créer un millefeuille législatif.

Préservons le fédéralisme ! NON à une initiative nuisible à Genève !

Cette initiative tient trop peu compte de l'évolution démographique et du développement économique, ainsi que de la diversité des contextes cantonaux et régionaux. A Genève, nous n'avons pas attendu pour lutter contre le mitage. Les changements de gabarits en ville et les densités minimales en zones de développement sont, par exemple, des mesures totalement inconnues des autres villes suisses.

Par conséquent, la CGI rejette cette initiative et vous invite à :

- voter NON et faire voter NON le 10 février prochain
- liker et faire liker la page facebook de la campagne www.facebook.com/InitiativeExtremeNON ainsi qu'à retweeter les tweets de campagne (compte twitter : @Init_MitageNON)
- partager le site internet de campagne www.initiative-extreme-mitage-non.ch
- commander si vous le souhaitez du matériel de campagne (flyers par exemple) via le formulaire présent sur www.initiative-extreme-mitage-non.ch/participer-2/

**NON à l'initiative extrême contre le mitage !
Votez NON et faites voter NON le 10 février 2019 !**

Christophe Aumeunier

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christophe Aumeunier', written over a horizontal line.

Secrétaire général
Chambre genevoise immobilière